

Date de révision : 26/07/2017  
Selon 1907/2006/CE, Article 31

## SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

### 1.1 Identification du produit

Nom commercial : Colle acrylique

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

#### Secteur d'utilisation

SU19 Bâtiment et travaux de construction

SU21 Utilisation par des consommateurs : ménages privés / publics général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Catégorie du produit PC1

Adhésifs, produits d'étanchéité

**Emploi de la substance / de la préparation** : colle universelle très hautes performances

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur / Fournisseur

SPM INTERNATIONAL -GERFLOR GROUP-

16 rue Isabelle Eberhardt

CS 92083 - 31019 TOULOUSE CEDEX 2 - FRANCE

Tel : +33 (0) 5 34 39 40 40

Fax : +33 (0) 5 34 39 40 50

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence :

ORFILA : +33 (0)1 45 45 59 59

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]** : Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

**Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** : Néant.

**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement** : le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

**Pictogrammes de danger** néant

**Mention d'avertissement** néant

**Mentions de danger** néant

**Indications complémentaires** : EUH208 Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

## PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

**SPM international S.A.S.**  
16 rue Isabelle Eberhardt - CS 92083  
31019 Toulouse Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0)5 34 39 40 40  
Fax : +33 (0)5 34 39 40 50  
E-mail : service.clientele@spm.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 718 726.99 €  
N° SIRET 419 396 965 00040 - APE 4673B  
R.C.S. 419 396 965 TOULOUSE  
TVA intracommunautaire - FR 27 419 396 965

### SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Caractérisation chimique

Mélanges

**Description** : colle de dispersion. Non solvantée. Ne contient aucun composé organique volatil présentant un point d'ébullition < 200°C

**Composants dangereux** : néant

### SECTION 4 : Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Remarques générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.

**Après inhalation** : Veiller à l'apport d'air frais.

**Après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux** : Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**Après ingestion** : Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** : CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité** : aucune mesure particulière n'est requise

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière n'est requise

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surfaces et dans les nappes d'eau souterraines.

### PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

**SPM international S.A.S.**  
16 rue Isabelle Eberhardt - CS 92083  
31019 Toulouse Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0)5 34 39 40 40  
Fax : +33 (0)5 34 39 40 50  
E-mail : [service.clientele@spm.fr](mailto:service.clientele@spm.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 718 726.99 €  
N° SIRET 419 396 965 00040 - APE 4673B  
R.C.S. 419 396 965 TOULOUSE  
TVA intracommunautaire - FR 27 419 396 965

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

## 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver hors de la portée des enfants.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Nettoyage des outils directement après utilisation avec de l'eau et du savon.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

**Préventions des incendies et des explosions** : Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : aucune exigence particulière

**Indications concernant le stockage commun** : Non nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage** : Protéger contre le gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** :

Sans autre indication, voir point 7.

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** : Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle :

**Mesures générales de protection et d'hygiène** :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

**Protection respiratoire** :

N'est pas nécessaire

Assurer une bonne ventilation durant l'utilisation et le séchage du produit

## PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

## Protection des mains :



Gants en PVC ou PE

**Temps de pénétration du matériau des gants :** le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter

**Protection des yeux :** Lunettes de protection

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

#### Aspect :

Forme : pâteuse  
Couleur : beige  
Odeur : faible, caractéristique  
Seuil olfactif : non déterminé  
Valeur du pH à 20°C : 8

#### Changement d'état

Point de fusion / point de congélation : non déterminé  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : non déterminé  
Point d'éclair : > 100 °C

#### Température d'inflammation :

Température de décomposition : non déterminé

#### Auto-inflammation :

le produit ne s'enflamme pas spontanément

#### Dangers d'explosion :

le produit n'est pas explosif.

#### Limites d'explosion :

Inférieure : non déterminé

Supérieure : non déterminé

#### Pression de vapeur :

non déterminé

#### Densité à 20°C :

1.2 g/cm<sup>3</sup>

#### Densité relative :

non déterminé

#### Densité de vapeur :

non déterminé

#### Vitesse d'évaporation :

non déterminé

#### Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :

entièrement miscible

#### Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

non déterminé

#### Viscosité :

Dynamique à 20°C : 30000 mPas (Brookfield RV 7, 20 min-1)

Cinématique : non déterminé

### 9.2 Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles

## PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

**SPM international S.A.S.**

16 rue Isabelle Eberhardt - CS 92083

31019 Toulouse Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0)5 34 39 40 40

Fax : +33 (0)5 34 39 40 50

E-mail : [service.clientele@spm.fr](mailto:service.clientele@spm.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 718 726.99 €

N° SIRET 419 396 965 00040 - APE 4673B

R.C.S. 419 396 965 TOULOUSE

TVA intracommunautaire - FR 27 419 396 965

## 10.2 Stabilité chimique

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** pas de décomposition en cas d'usage conforme

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** aucune réaction dangereuse connue

## 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles

## 10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effet primaire d'irritation :

De la peau : pas d'effet d'irritation

Des yeux : pas d'effet d'irritation

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau

#### Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles

#### Autres indications écologiques :

**Indications générales :** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

## PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

**SPM international S.A.S.**  
16 rue Isabelle Eberhardt - CS 92083  
31019 Toulouse Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0)5 34 39 40 40  
Fax : +33 (0)5 34 39 40 50  
E-mail : [service.clientele@spm.fr](mailto:service.clientele@spm.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 718 726.99 €  
N° SIRET 419 396 965 00040 - APE 4673B  
R.C.S. 419 396 965 TOULOUSE  
TVA intracommunautaire - FR 27 419 396 965

## 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation :

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Rassembler les restes de produit, laisser durcir quelques jours sans couverture puis éliminer avec les déchets de chantier.

#### Emballages non nettoyés

#### Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

**Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement :

Polluant marin : Non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

**Indications complémentaires de transport :** pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

**"Règlement type" de l'ONU :** néant

## PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

**SPM international S.A.S.**  
16 rue Isabelle Eberhardt - CS 92083  
31019 Toulouse Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0)5 34 39 40 40  
Fax : +33 (0)5 34 39 40 50  
E-mail : [service.clientele@spm.fr](mailto:service.clientele@spm.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 718 726.99 €  
N° SIRET 419 396 965 00040 - APE 4673B  
R.C.S. 419 396 965 TOULOUSE  
TVA intracommunautaire - FR 27 419 396 965

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Règlementation / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée

## SECTION 16 : Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Acronymes et abréviations :

*RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer*

*ICAO: International Civil Aviation Organisation*

*ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route*

*IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods*

*DOT: US Department of Transportation*

*IATA: International Air Transport Association*

*GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals*

*EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances*

*ELINCS: European List of Notified Chemical Substances*

*CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)*

## PROTECTIONS MURALES ET MAINS COURANTES

**SPM international S.A.S.**  
16 rue Isabelle Eberhardt - CS 92083  
31019 Toulouse Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0)5 34 39 40 40  
Fax : +33 (0)5 34 39 40 50  
E-mail : [service.clientele@spm.fr](mailto:service.clientele@spm.fr)

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 718 726.99 €  
N° SIRET 419 396 965 00040 - APE 4673B  
R.C.S. 419 396 965 TOULOUSE  
TVA intracommunautaire - FR 27 419 396 965